

**Procès-verbal** de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le mardi 6 septembre 2016 à 18 h au 6400, avenue de Monkland à Montréal, sous la présidence de monsieur le maire Russell Copeman, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon;  
Lionel Perez, conseiller du district de Darlington;  
Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;  
Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges;  
Jeremy Searle, conseiller du district de Loyola (18 h 10).

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur de l'arrondissement;  
Denis Gendron, directeur des services administratifs et du greffe;  
Hélène Brousseau, chef de division – ressources financières et matérielles;  
Geneviève Reeves, secrétaire d'arrondissement.

---

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, monsieur le maire de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

---

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 18 h.

## **RÉSOLUTION CA16 170240**

### **ADOPTION - ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Magda Popeanu

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 septembre 2016 à 18 h du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

---

### **PÉRIODE DE COMMENTAIRES DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**

- Russell Copeman Confirme que le PTI sera soumis au comité exécutif pour adoption subséquente par le conseil municipal. Ces dépenses en immobilisation représentent ce que l'arrondissement compte faire en 2017, à l'intention de faire en 2018 et planifie pour 2019. À cela s'ajoutent les dépenses en immobilisation prévues par la Ville centre pour l'arrondissement, soit 21,7 M\$ en 2016 et 33 M\$ en 2017, sans compter le surplus de gestion de l'arrondissement de l'ordre 5 M\$, lequel sera affecté à divers projets.



- Marvin Rotrand Confirme que la Ville centre investira massivement dans les programmes de réfection routière de l'arrondissement, soit 15 M\$ pour 2017, notamment dans le secteur du Triangle où la création d'un parc est également prévue. Ajoute que l'agrandissement du chalet au parc de La Savane fait partie des projets planifiés à même les surplus de l'arrondissement.
- Peter McQueen Précise que le PTI constitue une planification pour 3 ans et que les projets présentés pour 2018 et 2019 sont sujets à changements compte tenu notamment des élections en 2017, d'où l'importance pour les élus de faire avancer les projets qui leur tiennent à cœur. Souhaite que la soirée d'information présente plus de tableaux annuels comparatifs, en commençant en 2015. Est particulièrement satisfait des investissements prévus pour sécuriser les ruelles.
- Jeremy Searle Souhaite que des sommes soient investies pour la revitalisation de la falaise Saint-Jacques.
- Magda Popeanu Souhaite que l'on fasse état, dans la présentation du PTI, des projets complétés, en cours et à venir ainsi que ceux qui n'ont pas été réalisés. S'inquiète de la baisse des 15 % des investissements pour l'entretien des immeubles, mais se réjouit de la hausse de 18 % pour les parcs. Remarque que l'on investit moins dans la réfection routière à long terme, mais plus pour les travaux de surface. Se demande ce qu'aurait fait l'arrondissement s'il n'avait pas pu bénéficier du surplus budgétaire pour investir dans le logement social.

## PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

- Liza Novak À titre de représentante du centre communautaire Mountain Sights (CCMS), demande de quelle manière le budget de 500 000 \$ sera investi quant au réaménagement du parc de la Savane, tout en précisant que le CCMS souhaite être impliqué dans les étapes du processus d'amélioration du chalet.
  - *M. Rotrand précise que le budget est de 1 M\$, soit 500 000 \$ en 2017 et 500 000 \$ en 2018, dans le but d'agrandir le chalet du parc de la Savane. Il propose d'organiser une rencontre entre le CCMS et la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social et ajoute qu'une consultation publique sera tenue afin de présenter les plans de réaménagements aux résidents.*
  - *M. Plante ajoute qu'au cours des prochains mois, il y aura un 500 000 \$ supplémentaire provenant des surplus qui sera consacré à la réfection du chalet du parc pour un investissement total de 1,5 M\$.*
- Jennifer Auchinleck À titre d'organisatrice communautaire à la Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges, et en lien avec le fonds pour le logement social et l'achat de terrain, indique être heureuse de l'investissement de 1 M\$ million de dollars, et demande comment il sera utilisé.
  - *M. Copeman indique que le 1 M\$ peut servir soit à l'achat de terrain, soit pour un financement supplémentaire. Il sera déterminé en coordination avec les OBNL, potentiellement des GRT, et avec la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.*



## PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

- Peter McQueen *À la demande de M. McQueen, M. Copeman confirme que les investissements prévus pour la rénovation du chalet au parc Notre-Dame-de-Grâce sont assurés, à même les surplus des années antérieures à 2015.*  
*Souhaite qu'une partie du 1 M\$ prévu pour le logement social soit investi dans Notre-Dame-de-Grâce.*  
*S'enquiert de la planification à long terme du programme de réfection routière.*
  - *M. Perez explique que la Ville doit dans un premier temps rattraper un déficit d'entretien important. Ainsi, pour les 4 000 km de route répertoriés dont la durée de vie moyenne est de 25 ans, au moins 165 km doivent être remis à niveau chaque année pour rattraper ce déficit, ce qui sera le cas en 2016.*  
*Comment l'arrondissement compte-t-il gérer la congestion causée par les nombreux chantiers de réfection routière, et la coordination des temps de glace lors des travaux à l'aréna Bill-Durnan ?*
  - *M. Copeman explique que les services prennent les moyens nécessaires pour minimiser les impacts.*

## RÉSOLUTION CA16 170241

### APPROBATION - PTI 2017, 2018 ET 2019

Il est proposé par Russell Copeman

appuyé par Lionel Perez

D'approuver la liste ci-jointe des projets qui constituent le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissements et les sources de financement prévues pour ces projets en 2017, 2018 et 2019 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

D'autoriser le lancement des appels d'offres pour lesdits projets.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1164535010

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire déclare la séance close.

La séance est levée à 18 h 50.



---

Russell Copeman  
Le maire d'arrondissement

---

Geneviève Reeves  
La secrétaire d'arrondissement

Les résolutions CA16 170240 à CA16 170241 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

